



EN BREF :

- Cécidomyie du chou-fleur : des dommages sont apparents.
- Punaise terne : elle est retrouvée dans la culture du chou chinois.
- Autres insectes : information sur les activités de la mouche du chou, des chenilles défoliatrices et des altises.
- Limaces : très présentes dans certains champs.
- Taches alternariennes : premières observations signalées dans la culture du chou-fleur.
- Nervation noire : observations de cette maladie dans de nouveaux champs.
- Pourriture sclérotique : premières observations dans le chou.
- Hernie des crucifères : on constate des dommages dans des champs.
- Brûlure de la pointe : premières observations signalées dans le chou-fleur.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Les averses de la semaine dernière ont retardé les traitements pour lutter contre la cécidomyie du chou-fleur dans certains champs. On observe des dommages causés par cet insecte, notamment dans des champs de brocoli et de chou-fleur. Les premiers dégâts peuvent passer inaperçus lorsqu'ils sont encore peu importants. Il faut donc inspecter attentivement les plants. Les captures se poursuivent dans certains champs munis de pièges. Le nombre de captures est fort variable d'un champ à l'autre. Les traitements se poursuivent dans les champs où des dommages sont craints.



Photo : Martin Lelaidier

Indice de présence de cécidomyie du chou-fleur par dégât visible sur feuille de brocoli

PUNAISE TERNE

On a noté la présence de punaises ternes dans des champs de chou chinois. Les piqûres de la punaise terne se situent souvent au niveau de la nervure médiane des feuilles, mais elles peuvent également être retrouvées sur les pétioles et à d'autres endroits de la surface foliaire des plants de chou chinois. Les piqûres engendrent des lésions d'une couleur ocre à brune sur les parties affectées. Des infections secondaires, telle la pourriture molle, peuvent ensuite se développer à même ces lésions. Dans la culture du chou chinois, le SEVIN XLR PLUS est homologué dans la lutte aux punaises. Consultez l'étiquette de cet insecticide afin de prendre connaissance des renseignements indispensables à son usage.

AUTRES INSECTES

La ponte de la mouche du chou est faible en ce moment. Peu de traitements sont en cours à part dans des champs de crucifères racines où des interventions peuvent être nécessaires.

Les populations de chenilles défoliatrices de fausse-teigne des crucifères et de piéride du chou sont variables dans les champs. Des traitements sont en cours dans les champs où les populations de ces chenilles sont suffisamment nombreuses.

Les altises sont peu actives en ce moment. Quelques interventions ont dû être faites dans des cultures vulnérables.

LIMACES

Des limaces sont présentes dans des champs de chou-fleur. On signale qu'elles sont même retrouvées au niveau des pommes de chou-fleur et que des pertes de récolte attribuables à leur présence sont prévues. Plus de renseignements sur cet insecte et les moyens de lutte vous ont été présentés dans l'avertissement No 10 du 3 juillet 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10cru09.pdf>).

TACHES ALTERNARIENNES

Des taches alternariennes sont signalées dans la culture du chou-fleur dans les Basses-Laurentides. Ces taches alternariennes sont observées sur les plus vieilles feuilles des plants en ce moment. Si les conditions de haute humidité persistent combinées à des températures propices, les taches alternariennes pourraient parvenir à infecter éventuellement les pommes de chou-fleur et ainsi engendrer des pertes à la récolte comme l'année dernière.

La plupart des cultures de crucifères de même que plusieurs mauvaises herbes de la famille des crucifères peuvent être infectées par les champignons causant les taches alternariennes (taches grises et taches noires). Sur les feuilles, la tache grise (*Alternaria brassicae*) est, la plupart du temps, petite et d'une couleur brun pâle à brun grisâtre. La tache noire (*Alternaria brassicicola*), retrouvée sur le feuillage, est de forme arrondie et d'une couleur gris olivâtre à noir grisâtre. Ces taches alternariennes présentent souvent des anneaux concentriques. Les 2 types de taches alternariennes peuvent causer des pertes de récolte. Les taches noires sont retrouvées fréquemment sur les pommes de chou, de brocoli et de chou-fleur infectées.





Vue d'ensemble d'une feuille de chou-fleur parsemée de taches noires



Taches noires vues de près sur feuille de chou-fleur

Aux adresses Internet suivantes, vous trouverez d'autres photos :

- De la tache grise :
<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebMaladie/Chou/chouAB.htm>
- De la tache noire :
<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebMaladie/Chou/chouABR.htm>

Les taches alternariennes sont peu menaçantes lorsqu'elles sont retrouvées seulement en très faibles quantités et confinées sur les vieilles feuilles basales des plants de crucifères qui sont très près de la récolte.

Toutefois, des périodes de mouillure prolongées du feuillage combinées à des températures de 15 à 25 °C sont propices au développement des taches alternariennes sur les plants de crucifères en croissance. Les nouvelles infections peuvent puiser leur première source d'inoculum sur les quelques taches alternariennes déjà présentes sur les plus vieilles feuilles des plants. La sporulation des champignons est, quant à elle, favorisée par des conditions d'humidité élevée à des températures supérieures à 14 °C. La dissémination des spores des champignons au champ s'effectue principalement par le vent, les éclaboussures de pluie, les équipements, les humains et les animaux. Les nouvelles infections peuvent se développer sur les feuilles du bas, sur les feuilles plus jeunes et sur les pommes, entre autres, de chou, de chou chinois, de chou de Bruxelles, de brocoli ou de chou-fleur lorsque les conditions de température et d'humidité sont réunies pour favoriser le développement des taches alternariennes.

Dépistage

Dépistez les taches alternariennes dès leur apparition. Notez les endroits où elles se situent sur les plants et poursuivez le dépistage 2 fois par semaine.

Stratégie d'intervention au champ

- Aucun seuil d'intervention n'est établi dans la lutte aux taches alternariennes. Cependant, plusieurs des fongicides homologués seront plus efficaces s'ils sont appliqués avant que la maladie s'établisse. Certains fongicides préconisent leur premier usage après la levée des semis ou après la



transplantation. D'autres fongicides indiquent de débiter les traitements dès l'apparition des taches alternariennes, tandis que d'autres précisent de faire la première application avant le développement de ces taches alternariennes. D'autres directives d'application sont également suggérées selon le fongicide employé. Consultez les étiquettes des fongicides pour plus de précisions sur les moments d'application et les répétitions de traitements. La liste des fongicides homologués afin de lutter contre les taches alternariennes dans plusieurs cultures de crucifères est disponible dans le bulletin d'information **No 01** du 7 juillet 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru09.pdf>).

- Effectuer des rotations d'au moins 3 ans sans cultures de crucifères.
- Détruire les mauvaises herbes. Plusieurs mauvaises herbes de la famille des crucifères peuvent servir de plantes-hôtes aux taches alternariennes.
- Incorporer les débris de culture infectés.

NERVATION NOIRE

La nervation noire est observée dans d'autres champs de crucifères, notamment dans la culture du chou rouge. Les conditions d'humidité sont favorables à l'expansion de cette maladie bactérienne. Afin de prévenir la progression de la maladie :

- Éviter de travailler au champ lorsque le feuillage est mouillé afin de ne pas disséminer les maladies bactériennes.
- Commencer votre travail par les champs sains ou les parties de champ saines et terminer vos travaux journaliers par les parties de champ et les champs contaminés.
- Nettoyer et désinfecter les équipements, les outils et les vêtements ayant été en contact avec des plants infestés avant de circuler dans les champs sains.
- Éradiquer les mauvaises herbes de la famille des crucifères dans et autour des champs de crucifères.
- Limiter les dégâts causés par les insectes.

POURRITURE À SCLÉROTÉS (SCLÉROTINIOSE)

La pourriture à sclérotés (sclérotiniose) est observée en faible quantité sur du vieux feuillage de chou dans la région de la Capitale-Nationale.

Stratégie d'intervention

La pourriture à sclérotés étant causée par un champignon du sol, les méthodes préventives suivantes contribueront à diminuer l'incidence de cette maladie :

- Cultiver les crucifères dans des sols bien drainés.
- Effectuer des rotations d'au moins 3 ans avec des cultures non sensibles telles que les céréales, le maïs, les betteraves ou l'épinard.
- Détruire les mauvaises herbes, puisque plusieurs espèces d'entre elles entretiennent la maladie.
- Favoriser une bonne circulation d'air dans les plantations.
- Éviter les blessures lors des travaux au champ ou lors de la récolte, puisqu'elles sont des portes d'entrée à la maladie.
- Détruire rapidement les débris de cultures infectés et enfouir ces résidus afin de permettre une destruction optimale des sclérotés.
- Entreposer les crucifères dans des contenants propres et refroidir rapidement les récoltes.
- Nettoyer et désinfecter les bennes, les installations et les structures d'entreposage.



Les fongicides CONTANS WG, SERENADE MAX et SERENADE ASO sont homologués dans certaines cultures de crucifères. Consultez leur étiquette respective pour tous les détails relatifs à leur usage.

HERNIE DES CRUCIFÈRES

Les pluies abondantes ont encouragé la hernie des crucifères à se manifester ou à se répandre. Voici en rappel les précautions à prendre afin de ne pas disséminer la maladie en ce moment dans les champs infectés.

- S'assurer que l'égouttement est adéquat dans vos champs.
- Éliminer les mauvaises herbes de la famille des crucifères dans vos champs, puisqu'elles permettent d'entretenir la maladie.
- Éviter de passer dans vos champs et de travailler le sol lorsque celui-ci est humide, pour ne pas disséminer le champignon dans les autres parties du champ ou dans les champs non infectés; le champignon peut notamment être transporté par la terre collée à la machinerie, à l'outillage et aux bottes. Nettoyez tout instrument ou chaussures souillés de terre infectée.

BRÛLURE DE LA POINTE

Des premiers dégâts de brûlure de la pointe sur le chou-fleur sont signalés dans les Basses-Laurentides. Ce problème est observé plus fréquemment lorsque du temps sec suit une période de pluies abondantes. Les fortes poussées de croissance sont propices à ce problème de dessèchement de la pointe des jeunes feuilles qui s'affaisse à la suite d'un manque de calcium. Les cultures de choux (chou vert, chou rouge, chou de Savoie), de chou-fleur, de chou de Bruxelles et de chou chinois sont particulièrement vulnérables à ce désordre physiologique.

Voici quelques points de régie préventifs dans le but de limiter les dommages résultant de ce désordre physiologique :

- Choisir, dans la mesure du possible, des cultivars ayant démontré une bonne tolérance à ce problème.
- Éviter les pratiques culturales qui favorisent les fortes poussées de croissance. Pour ce faire, maintenir un apport d'eau régulier, éviter les fertilisations azotées excessives et effectuer les plantations selon un espacement suffisamment rapproché.
- Les applications de calcium en prévention sur le feuillage ont été rapportées comme réduisant le degré de sévérité de ce désordre lorsque les conditions y sont favorables. Cependant, cette pratique ne peut à elle seule prévenir l'apparition de ce désordre physiologique.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – crucifères – 10 juillet 2009

